

LANCE-TOI & DEVIENS SAPEUR-POMPIER PROFESSIONNEL !

Qui dit janvier, dit nouvelle année et nouvelles résolutions...

Et si votre meilleure décision en 2023, c'était de devenir sapeur-pompier du Val-d'Oise ?

En 2023, les 4 services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) franciliens co-organisent un concours pour devenir sapeur-pompier professionnel. Vous avez toujours rêvé de faire un métier qui a du sens ? Alors, foncez ! C'est le moment.

Les inscriptions au concours de sapeur-pompier professionnel sont ouvertes du 10 janvier au 15 février 2023 !

S'engager au Sdis 95, c'est découvrir des missions de secours et de prévention diverses et variées, intervenir sur un territoire riche de secteurs urbains comme ruraux et surtout, être au service de la population !

La lutte contre les incendies, le secours et les soins d'urgence aux personnes ainsi que la protection des biens et de l'environnement rythmeront vos journées. Mais ce n'est pas tout... Être sapeur-pompier, c'est aussi une vie active et enrichissante en centre de secours. Au programme : du sport, de la cohésion, une vie en communauté, l'imprévu des interventions et donc, des journées qui ne se ressemblent jamais ! Vous voulez de l'action dans votre quotidien ? Alors, qu'attendez-vous pour tenter l'aventure ?

Prochainement, ce sont 110 postes de caporaux qui seront ouverts au Service d'incendie et de secours du Val d'oise !

CONTACTS PRESSE

communication@sdis95.fr

Alice DAUVERGNE - Chargée de communication
01 30 75 64 09

Virginie NICAISE-BEAUVIEUX - Cheffe du service communication
06 25 18 72 38

Vous n'avez pas d'expérience dans le domaine... ? Pas de panique ! Le concours est ouvert aux candidats qui répondent aux critères suivants :

- Être titulaire d'un diplôme de type CAP, BEP, ou, sans condition de diplômes pour les jeunes sapeurs-pompier (JSP) et pour les sapeurs-pompier volontaires ou militaires et justifier de trois années de services ;
- Être de nationalité française, ou ressortissant de certains Etats de la communauté européenne, sous condition de reconnaissance d'équivalence de diplôme.

Vous avez des questions sur le métier et vous souhaitez échanger avec des professionnels du Sdis 95 ?

Vous pouvez désormais échanger avec nos ambassadeurs, pompiers et personnels administratifs ou techniques, directement via notre site internet ou sur :

<https://pompiers-franciliens.career-inspiration.com/insiders?category=departement-sdis-95-gjaqzevh>.

Pour plus de renseignements : www.pompiers95.fr.



LES DATES A RETENIR

Inscription au concours :

10 janvier 2023 au 15 février 2023

Épreuves écrites d'admissibilité :

21 novembre 2023

Épreuves sportives de préadmission :

janvier 2024

Épreuves orales : **mars 2024**

Parution de la liste d'aptitude :

fin mars – avril 2024

